

avec envers EcoFlex™ Statera

DESCRIPTIF PRODUIT

Perspective est une collection de **dalle de moquette plombante amovible** en velours tufté bouclé en nylon sur envers en bitume modifié EcoFlex™ Statera de dimensions 50 x 50 cm, type « View » de chez IVC Group ou équivalent.

Elle possède un classement feu Bfl-S1 selon EN 13501-1 et une classe d'usage 33 pour trafic intense selon la norme EN 1307.

La collection propose de 8 différentes couleurs au choix.

Ce produit est composé de 100% nylon teint masse pour une meilleure tenue dans le temps et d'un envers standard EcoFlex™ Statera en bitume modifié. Son **poids total est de 4400 g/m²**, son **poids de velours est de 600 g/m²** et son **poids de velours utile de 380 g/m²**. Son **épaisseur totale est de 6,4 mm**.

Structure : Tufté 1/12" ; Densité : 209 100 points/m²

Il offre des performances acoustiques élevées :

Isolation au bruit d'impact (EN ISO 10140-3) : $\Delta L_w = 25$ dB.

Coefficient d'absorption acoustique (EN ISO 354) : **0,15 α_w**

Environnement

Ces dalles de moquette sont conçues et fabriquées en Belgique dans une usine certifiée ISO 14001, ISO 9001

La collection Perspective est composée de **43,8 % de contenu recyclé issu des déchets post-production** et notre envers EcoFlex™ Statera **contient 70 % de calcaire recyclé**.

Les déchets issus de sa fabrication sont réintégrés dans le circuit de fabrication et les **chutes propres** lors de l'installation peuvent être également recyclées grâce à notre **programme Recover***. En fin de vie les dalles de moquette peuvent être recyclées en nouvelles matière ou réutilisées.

Elles sont conçues et fabriquées conformément au règlement européen **REACH** avec 0 matériaux lourds et 0 autres substances nocives telles que le plomb, le mercure ou le chrome.

Niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation : **classe A+**

Le produit répond également aux critères **GUT** concernant les seuils de COV, les odeurs et les substances chimiques.

Mise en œuvre selon indications du fabricant Pose :

La pose et l'entretien doivent respecter les recommandations figurant sur notre guide d'installation. Le produit bénéficie d'une garantie de 15 ans minimum s'il est installé suivant les conseils de pose.

*Après étude du chantier